

AVIS DES SOCIETES

TUNISIE LEASING TL

Siège social : Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray 1082-Tunis

Suite à la réunion de son l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2005, la société Tunisie Leasing publie, ci-dessous :

- Les résolutions adoptées,
- Le Bilan après affectation du résultat comptable,
- L'état d'évolution des capitaux propres.

I- Résolutions adoptées :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu :

-Les rapports de gestion du Conseil d'Administration sur l'activité de Tunisie Leasing et sur l'activité du Groupe ;
-Les rapports du Commissaire aux Comptes sur les états financiers individuels et les états financiers consolidés de l'exercice 2005 ainsi que le rapport spécial du Commissaire aux Comptes en application des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65, relative aux établissements de crédit et de l'article 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales ;
approuve dans leur intégralité les rapports de gestion du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers individuels et les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2005 tels qu'ils lui ont été présentés.
En conséquence, elle donne quitus entier et sans réserve aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale décide d'affecter les bénéfices de l'exercice comme suit :

Bénéfice de l'exercice	3 289 383
+ Report à nouveau	8 756 843
= Total	12 046 226
- Réserve légale	296 603
= Bénéfice disponible	11 749 623
- Dividendes	3 000 000
= Report à nouveau	8 749 623

L'Assemblée Générale Ordinaire, donne pouvoir au Directeur Général, pour fixer la date de mise en distribution.

Cette résolution mise au voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve l'émission , à compter de ce jour, d'un ou de plusieurs emprunts obligataires, d'un montant total ne dépassant pas trente (30) millions de dinars, dans un délai de deux ans.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve l'émission , à compter de ce jour, d'un ou de plusieurs emprunts subordonnés, d'un montant total ne dépassant pas vingt (20) millions de dinars, dans un délai de deux ans.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

Au vu du résultat du scrutin, l'assemblée Générale Ordinaire, nomme dans les termes des articles 15 et 17 des statuts, pour une durée de trois (3) ans, qui prendra fin avec l'assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes du vingt quatrième exercice (2008) les administrateurs dont les noms suivent :

- AMEN BANK
- STUSID
- ASSURANCES COMAR
- PARENIN
- Monsieur AHMED ABDELKEFI
- Monsieur BRAHIM ANANE
- Monsieur RACHID NACEUR BEN HASSINE
- Monsieur AHMED BEN JEMAA
- Monsieur MOHAMED BOURAOUI
- Monsieur MONGI LOUKIL
- Monsieur AZIZ MEBAREK
- Monsieur FETHI MESTIRI

Les administrateurs sus-indiqués, tous présents ou représentés, déclarent accepter les fonctions d'administrateurs qui viennent de leur être conférées.

Cette résolution mise au voix est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer au Conseil d'Administration à titre de jetons de présence pour l'exercice 2006 un montant de 64 800 Dinars.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe la rémunération des membres du Comité Permanent d'Audit pour l'exercice 2006 à un montant global de 16 200 Dinars.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire désigne les Sociétés AMC, ERNST & YOUNG et MS LOUZIR, en qualité de Commissaires aux Comptes chargés de remplir la mission qui leur est conférée par la loi et les statuts.

Les Sociétés représentées à l'Assemblée Générale Ordinaire par Messieurs NOUREDDINE HAJJI et MOHAMED LOUZIR, déclarent accepter les fonctions qui viennent de leur être conférées et déclarent en outre, qu'ils n'entrent dans aucune des incompatibilités prévues par la loi.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès verbal de la présente Assemblée, tous pouvoirs pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités de publication légale ou de régularisation.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

II - Le Bilan après affectation du résultat comptable :

(Exprimé en dinars)

	31. Décembre	
	2005	2004
ACTIFS		
ACTIFS NON COURANTS		
Immobilisations incorporelles	1 632 649	1 444 653
Moins : amortissements	(1 294 270)	(1 064 160)
	<u>338 379</u>	<u>380 493</u>
Immobilisations utilisées par la société	2 403 103	2 299 696
Moins : amortissements	(1 668 776)	(1 588 723)
	<u>734 327</u>	<u>710 973</u>
Immobilisations destinées à la location	540 632 720	487 752 354
Moins : amortissements	(309 868 224)	(275 026 541)
Moins : provisions	(7 289 193)	(5 763 888)
	<u>223 475 303</u>	<u>206 961 925</u>
Immobilisations financières	22 359 803	19 317 031
Moins : provisions	(1 262 158)	(1 099 932)
	<u>21 097 645</u>	<u>18 217 099</u>
Total des actifs immobilisés	<u>245 645 654</u>	<u>226 270 490</u>
Autres actifs non courants	<u>674 682</u>	<u>617 694</u>
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS	<u>246 320 336</u>	<u>226 888 184</u>
ACTIFS COURANTS		
Clients et comptes rattachés	17 451 273	17 009 515
Moins : provisions	(14 081 462)	(12 323 477)
	<u>3 369 811</u>	<u>4 686 038</u>
Autres actifs courants	5 522 063	3 147 558
Placements et autres actifs financiers	1 660 063	3 718 257
Liquidités et équivalents de liquidités	4 569 593	3 940 363
TOTAL DES ACTIFS COURANTS	<u>15 121 530</u>	<u>15 492 216</u>
TOTAL DES ACTIFS	<u>261 441 866</u>	<u>242 380 400</u>

31. Décembre

	<u>2005</u>	<u>2004</u>
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		
CAPITAUX PROPRES		
Capital social	20 000 000	20 000 000
Réserves	5 776 843	5 480 240
Résultats reportés	8 749 623	8 756 842
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION	<u>34 526 466</u>	<u>34 237 082</u>
PASSIFS		
PASSIFS NON COURANTS		
Emprunts	119 778 836	112 862 995
Autres passifs financiers	4 619 832	3 650 388
Provisions	892 976	1 716 786
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS	<u>125 291 644</u>	<u>118 230 169</u>
PASSIFS COURANTS		
Fournisseurs et comptes rattachés	9 230 620	8 537 511
Autres passifs courants	16 547 066	14 903 195
Concours bancaires et autres passifs financiers	75 846 070	66 472 443
TOTAL DES PASSIFS COURANTS	<u>101 623 756</u>	<u>89 913 149</u>
TOTAL DES PASSIFS	<u>226 915 400</u>	<u>208 143 318</u>
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	<u>261 441 866</u>	<u>242 380 400</u>

III - L'état d'évolution des capitaux propres.

(exprimé en dinars)

	Capital social	Réserves légales	Autres réserves	Résultats reportés	Total
Solde au 31/12/2005 avant affectation	20 000 000	1 703 397	3 776 843	8 756 843	34 237 083
Affectation approuvée par L'A.G.O. du 08 juin 2006	0	296 603	0	(7 220)	289 383
Solde après affectation	20 000 000	2 000 000	3 776 843	8 749 623	34 526 466